

Fiche association

Nos permanences d'accueil

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur téléphonique ou sur notre boîte e-mail.
Pour les clients vulnérables une astreinte téléphonique est assurée durant les horaires de service.

Ouverture des locaux au public :

Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi de 9h à 12h

* Permanence d'astreinte téléphonique en cas d'urgence : 09 88 99 85 46

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h et de 17h à 20h

Samedi – Dimanche et Jours Fériés de 7h30 à 14h et de 16h à 20h

*Pour les clients vulnérables une astreinte téléphonique est assurée durant les horaires de service.

Notre site internet : <https://www.fede40.admr.org>

Références d'intervention

- Déclaration en préfecture le 01/05/1960, selon les dispositions de la loi de 1901.
 - Agrément en date du 02/01/2022 par le Préfet des Landes
 - Autorisation en date du 06/10/2006 par le Président du Conseil Départemental des Landes
- Conseil départemental des Landes : Hôtel Planté - 23 rue Victor Hugo - 40025 MONT DE MARSAN Cedex

Services proposés par notre association

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

Aide et Accompagnement à domicile
Soins à domicile
Ménage et repassage
Téléassistance FILIEN ADMR
Aide aux Aidants

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

Aide et Accompagnement à domicile
Soins à domicile
Ménage et repassage
Téléassistance FILIEN ADMR
Aide aux Aidants

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

Soutien à la parentalité
Garde d'enfants à Domicile

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

Ménage et repassage

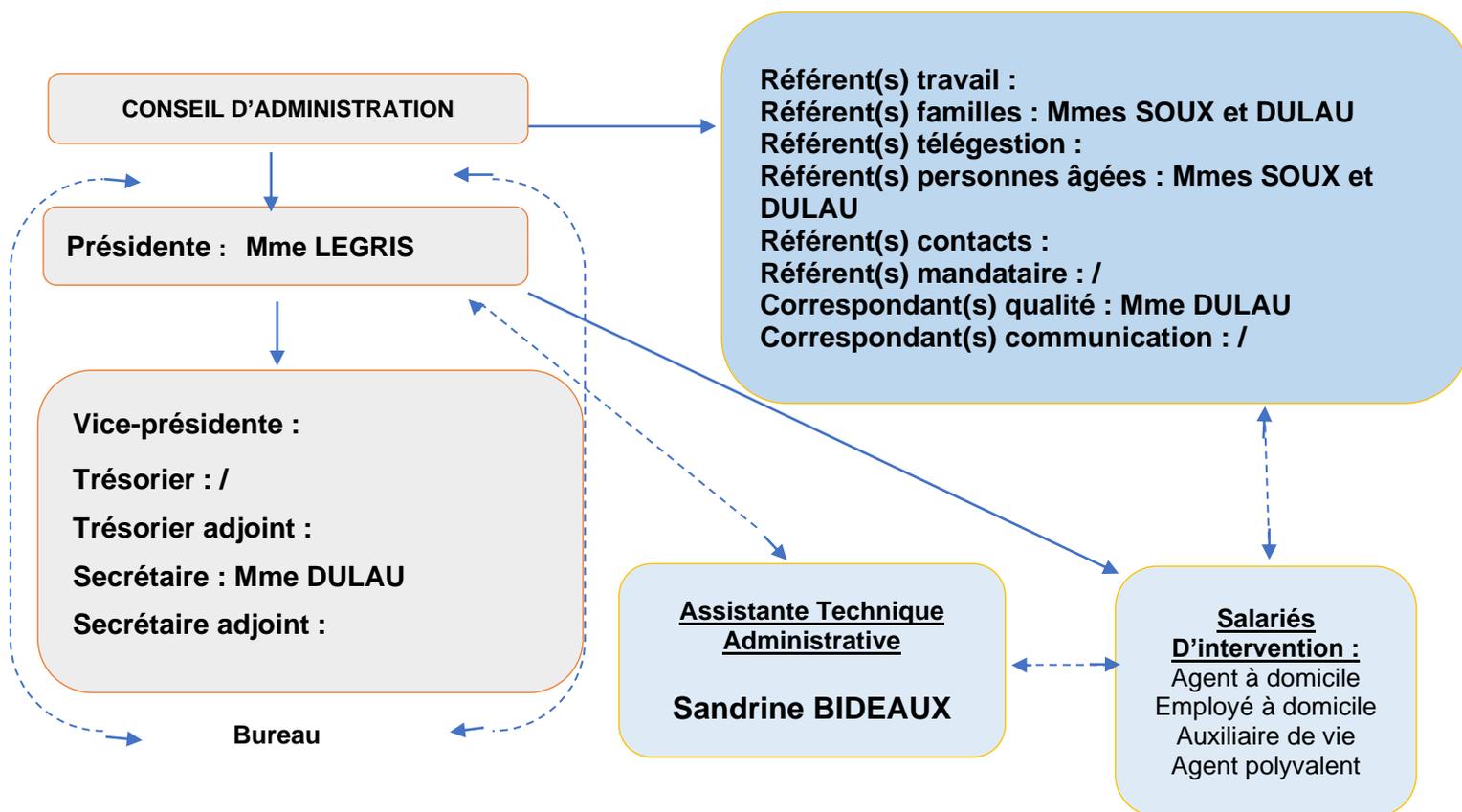
Zone d'intervention

Notre association exerce son activité sur les communes suivantes :

Audon	Gouts	Pontonx-sur-l'Adour
Bégaar	Laluque	Rion-des-Landes
Beylongue	Lamothe	Saint-Yaguen
Boos	Le Leuy	Souprosse
Carcarès-Ste-Croix	Lesgor	Tartas
Carcen-Ponson	Meilhan	Villeneuve



Organigramme de l'association



Plan d'accès



Vers
Rion des Landes

Vers
Dax

Vers
Montfort-en-Chalosse

Vers
Mont de Marsan

